

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13-03-2023

N°25-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

**25-2023 ACQUISITION D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION C 1888. CHEMIN
DU LAC**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le projet de liaison douce, piétonne et cyclable, par le pont de la Madeleine, permettant de rejoindre le chemin du lac de Finfarine à la Folie de Finfarine en toute sécurité, sans passer par la rue centrale du bourg où la circulation est importante.

Il explique que pour créer cette liaison, il est nécessaire d'acquérir la parcelle cadastrée C 1888 d'une superficie de 406 m². Il rapporte avoir rencontré les propriétaires de cette parcelle et que ceux souhaiteraient la vendre au prix de 360 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir la parcelle cadastrée section C n° 1888 au prix de 360 €.
- indique que les frais notariés seront à la charge de la commune
- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 13/03/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

